

Le Sport et le Pays de Grande Sologne

NEWSLETTER n° 01—Avril 2023 - 1/2



Pascal BIOULAC
Président
du Pays de Grande Sologne

Le Pays de Grande Sologne est une structure publique d'ingénierie dédiée à l'élaboration de stratégies de développement du territoire. Il est composé de 25 communes et 3 communautés de communes.

Après la crise de la covid-19, il était impératif de soutenir nos clubs et associations sportives en les accompagnant au mieux dans leurs engagements pour notre territoire, et en étant au plus proche des réalités locales.

Aussi, en partenariat avec le CROS et le CDOS, dans la dynamique de la préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024, et après avoir réuni le mouvement sportif de la Grande Sologne en 2022, je suis heureux de vous présenter le Projet Sportif de notre territoire.

Celui-ci se définit en 3 axes :

- **renforcer** l'attractivité de l'ensemble du territoire en améliorant l'offre d'équipements sportifs,
- **favoriser et dynamiser** l'émergence d'une politique sportive à l'échelle du Pays de Grande Sologne,
- **promouvoir** l'activité physique et sportive comme un facteur déterminant pour la santé et le bien être de toutes les générations.

Faire du sport une priorité est un devoir pour nous tous, proposer un plan d'actions adapté aux réalités du terrain est une nécessité.

Cette 1^{ère} newsletter est le début d'une belle aventure qui doit rapprocher les associations du mouvement sportif et les collectivités locales, dans un même objectif : favoriser l'activité sportive partout et pour tous !

Sportivement

Contact : contact@grande-sologne.com



Patrice DOCTRINAL
Vice-président du CROS
Chargé de l'Aménagement
Et Animation des Territoires

La pratique du sport en France s'est organisée depuis 1960 et notre déroute aux Jeux Olympiques de Rome (zéro médaille) autour de deux acteurs principaux : l'Etat (et ses services) et le mouvement sportif fédéré (au sein du Comité National Olympique et Sportif).

Ce modèle n'a pas été fondamentalement modifié malgré les avancées des Lois sur le sport qui se sont succédées (Lois Avice et Buffet notamment).

Entre temps les collectivités territoriales, notamment les communes qui possèdent plus de 80% des équipements et sont les premiers financeurs après les licenciés, mais aussi le monde économique, sont venus apporter leur soutien au développement du sport et des activités sportives !

Il était donc temps de « formaliser » cet état de fait, au travers d'une nouvelle gouvernance du sport, sous la forme d'une Conférence Régionale du Sport. Présidée par le Président de la Région M. F. Bonneau, entouré par deux Vice-Présidents, Mrs Desnoues (CROS) et Seignolles (le bien connu Président de l'ADA Blois, représentant du monde économique) et sous le regard bienveillant du Directeur Régional Jeunesse et Sports Mr. Legendre, elle a formalisé son Projet Sportif de Territoire pour notre Région.

Dans ce contexte, les 25 communes du Pays Grande Sologne, les 3 communautés de communes, et le Conseil Départemental qui le composent, et après avoir été labellisés « Terres de Jeux », ont décidé de décliner le PST régional, en un Projet de Territoire Solognot (P.T.S.) ancré et adapté à la culture et aux réalités du territoire !

C'est désormais chose faite ! Réalisé avec le concours des clubs et des bénévoles, des élus des communes concernées et de la société civile, le projet a été validé à l'unanimité par le Conseil Syndical !

Sa mise en œuvre nécessitera la mobilisation de tous !

Cette newsletter vous tiendra informés de l'avancement des travaux !

Contact : docpat@orange.fr

Grande Sologne, le Sport au Coeur !

[14, avenue de l'Europe – 41600 LAMOTTE-BEUVRON](https://www.grande-sologne.com)

Le Sport et le Pays de Grande Sologne

NEWSLETTER n° 01—Avril 2023 - 2/2



Yohan KORMAN
Chargé de missions
Comité Régional Olympique
Et Sportif du Centre Val de Loire

Un projet sportif de territoire au service des associations, des collectivités, des établissements et des pratiquants solognots !!!

Fort de vouloir développer le sport pour l'ensemble des habitants de son territoire, le Pays Grande Sologne est le **premier Pays en France à déterminer une politique sportive** et à écrire et **valider un projet sportif territorial** (validation à l'unanimité par l'ensemble des communes du territoire).

Le Comité Régional Olympique et Sportif du Centre Val de Loire, **convaincu** sans aucune réserve du bienfondé de cette démarche, souhaite apporter sa **contribution active** à ce beau projet.

A travers ce projet, ce sont **toutes les valeurs et tous les bienfaits** dont le sport est porteur qui sont visés : le bien être, le lien social, la lutte contre la sédentarité, le dépassement de soi, l'insertion, la cohésion, l'égalité femmes-hommes, le respect, l'amélioration de la santé...

Ce projet sportif de territoire, pour être une réussite, doit être **partagé et porté par l'ensemble des acteurs du territoire : associations sportives, communautés de communes, communes, établissements scolaires, établissement de santé, entreprises...**

C'est grâce à l'implication de toutes et de tous que chacun pourra bénéficier des retombées positives de ce projet.

Concrètement, ce projet sportif de territoire comprend **18 actions à déployer**. A titre d'exemples, la mise en place d'un **programme de formations** pour les responsables d'associations, l'élaboration d'un schéma directeur **d'équipements sportifs** (construction/rénovation d'équipements), la mise à disposition **d'expositions sportives**, la proposition **d'animations/d'activités sportives** dans les territoires ruraux, l'information sur les **différents dispositifs financiers**, **l'accompagnement de projets**, la mise en place de **passerelles entre clubs et établissements scolaires**, la mise en place de **cycles sportifs au sein d'établissements de santé et/ou d'entreprises...** sont autant de challenges à relever, de défis qui se présentent devant nous sur le chemin de ce PST. **Pour que collectivement nous puissions mettre encore un plus de sport dans la vie des solognots !!!**

Contact : YohanKorman@franceolympique.com



Arnaud BESSE
Directeur du CDOS 41

**Une ambition :
mettre plus de sport
dans la vie des Solognots !**

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Loir-et-Cher est convaincu que la mise en place du « Projet Sportif Territorial du Pays Grande Sologne » est une opportunité exceptionnelle pour **mettre plus de sport dans la vie des solognots**.

Pour que cette conviction soit une stratégie gagnante, elle repose sur 2 piliers :

- Le PST doit être **un horizon commun** rassemblant tous les acteurs du sport à l'échelle du pays (mouvement sportif, collectivités, entreprises, établissements scolaires, etc.).

- Les projets développés par ce collectif devront répondre à **des enjeux sportifs de proximité** (équipements sportifs, formation des bénévoles, développement de nouvelles pratiques, mutualisation des RH, etc.).

A l'image de Paris 2024, **notre responsabilité est de contribuer à l'héritage sportif** que nous laisserons pour les générations futures. Nous sommes convaincus que nous pouvons utiliser **le sport comme un outil de transformation de la société** car il est vecteur :

- D'éducation et de lien social,
- De santé et de bien-être,
- D'inclusion et d'égalité,
- De valorisation et d'attractivité.

Aujourd'hui, **notre ambition est de porter une politique sportive ambitieuse** aux côtés du pays, des collectivités et des clubs locaux. Nous avons beaucoup de travail mais nos équipes sont mobilisées à 100% pour répondre à cet enjeu de mettre plus de sport dans la vie des solognots !

Contact : direction.loiretcher@franceolympique.com

Grande Sologne, le Sport au Cœur !

14, avenue de l'Europe – 41600 LAMOTTE-BEUVRON